Saint-Joachim

Bonnes vacances estivales 2023

Magazine Municipal N°31 Juillet 2023

https://www.saint-joachim.fr

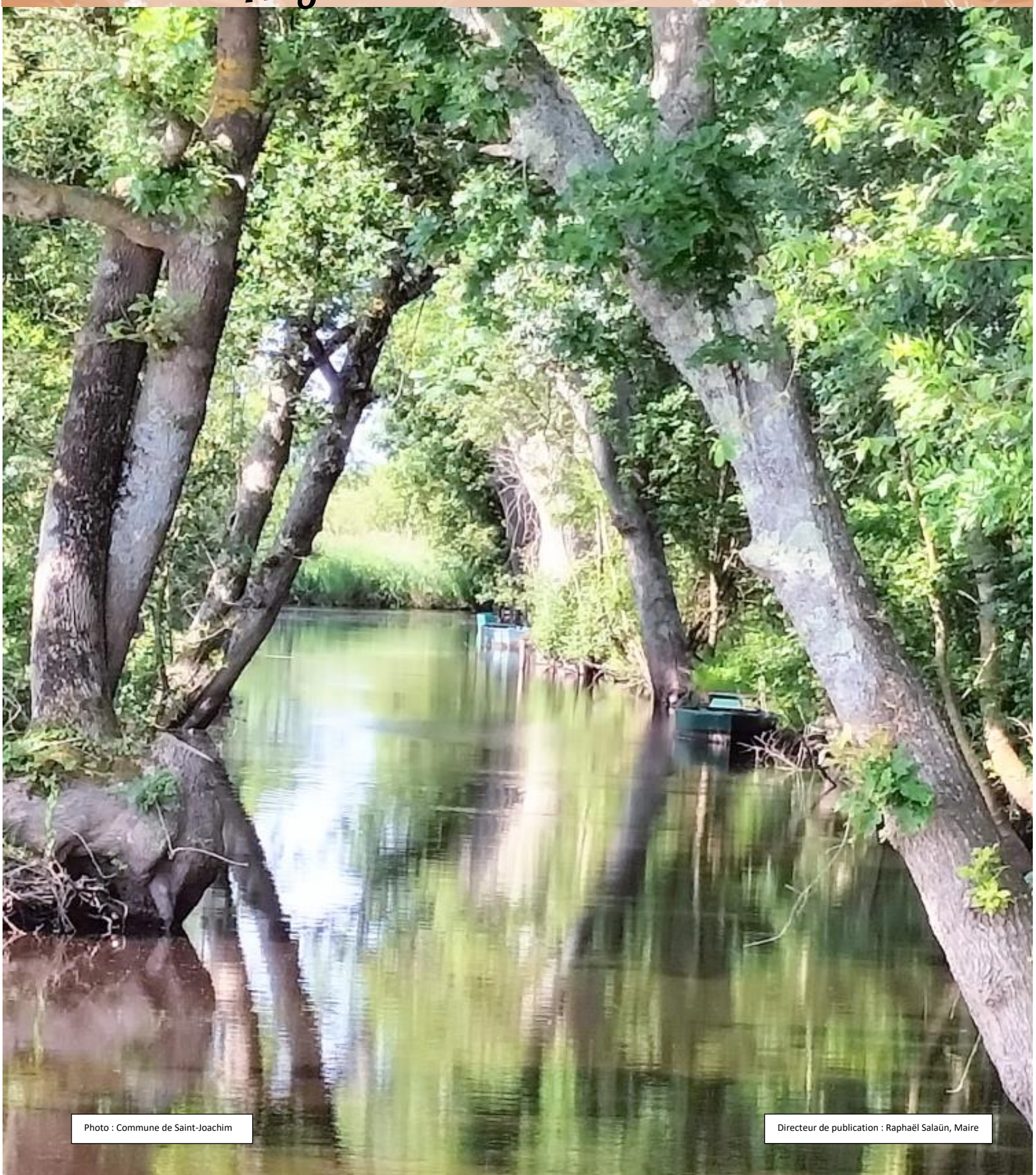

Photo : Commune de Saint-Joachim

Directeur de publication : Raphaël Salaün, Maire

Le mot du Maire

Cher(e)s habitant(e)s,

Mise en Tourisme de Fédrun :

Dans le cadre de l'aménagement des infrastructures publiques sur l'île de Fédrun, la commune et la CARENE souhaitent améliorer et structurer les espaces publics dédiés aux habitants et aux visiteurs actuels.
Des ateliers se sont déroulés en 2019, pour reprendre en 2022 après COVID, dans le but de compléter les échanges avec la population, les propriétaires et les professionnels.
De nombreuses remarques et propositions ont ainsi été faites lors des différents groupes de travail.
Comme indiqué lors de la première réunion publique, les échanges avaient pour but de construire ce projet d'aménagement.
La grande quantité d'informations ainsi récupérée, participe à l'adaptation et à la finalisation des prémices du projet de 2019.
Depuis, différents échanges ont eu lieu entre les élus de la commune, la CARENE, la SNAT (Saint-Nazaire Agglo Tourisme) , Le Parc de Brière et le Cabinet de Maîtrise d'œuvre, afin de répondre le plus précisément possible aux nombreux besoins exprimés.
Le traitement de ces échanges prend plus de temps que prévu, ce qui est bien normal à la suite d'une telle démarche de concertation.
Cela ne remet absolument pas en question la volonté de la municipalité d'améliorer ses infrastructures urbaines sur l'île de Fédrun, mais repousse malheureusement la réunion publique pour la présentation du projet final.
Il faut parfois savoir patienter pour ensuite mieux apprécier.

AFP :

Suite à la troisième réunion publique du 26 mai, le conseil municipal s'est prononcé pour la création d'une AFP sur Saint-Joachim.
Le dossier administratif peut maintenant être déposé à la Préfecture pour examen et Il reviendra à Mr Le Préfet d'organiser la consultation de la population lors d'une enquête publique et en même temps, de recueillir l'avis de tous les propriétaires sur ce projet de création. A l'issue de ces consultations, si le Préfet autorise la création de cette AFP, s'en suivra la tenue d'une Assemblée Générale des propriétaires dite « constitutive » qui devra approuver les statuts définitifs et élire les représentants des propriétaires dans le « comité syndical » constitué de 21 membres.
Ce comité pilotera la gestion de l'entretien des quelques 1600ha de marais et 50ha de gagneries, il assurera la réalisation des travaux indispensables approuvés en assemblée générale, des travaux qui faciliteront le travail des éleveurs qui valorisent les prairies et marais et avec lesquels seront conclues des conventions de pâturage ; il programmera l'entretien des fossés et canaux pour les différents usages dans la concertation et l'intérêt du plus grand nombre. Cette gestion pourra se faire avec le concours de financements publics (commune, CARENE, Département, Région, ...) et se fera sous le contrôle de l'Etat
Remplacer une utilisation parfois anarchique du territoire, en dehors de tout cadre légal par une gestion concertée entre les propriétaires et les usagers, telle est l'ambition que porte la commune avec ce projet d'association foncière pastorale.

Pour rappel, l'Association Foncière Pastorale n'est pas un outil contre les propriétaires, mais un outil pour les propriétaires. Son but est simple, entretenir par fauche ou pâturage les terrains de marais ou de gagneries qui ne peuvent ou qui ne sont plus entretenus par leurs propriétaires.

Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances estivales.

Raphaël Salaün, Maire de Saint-Joachim

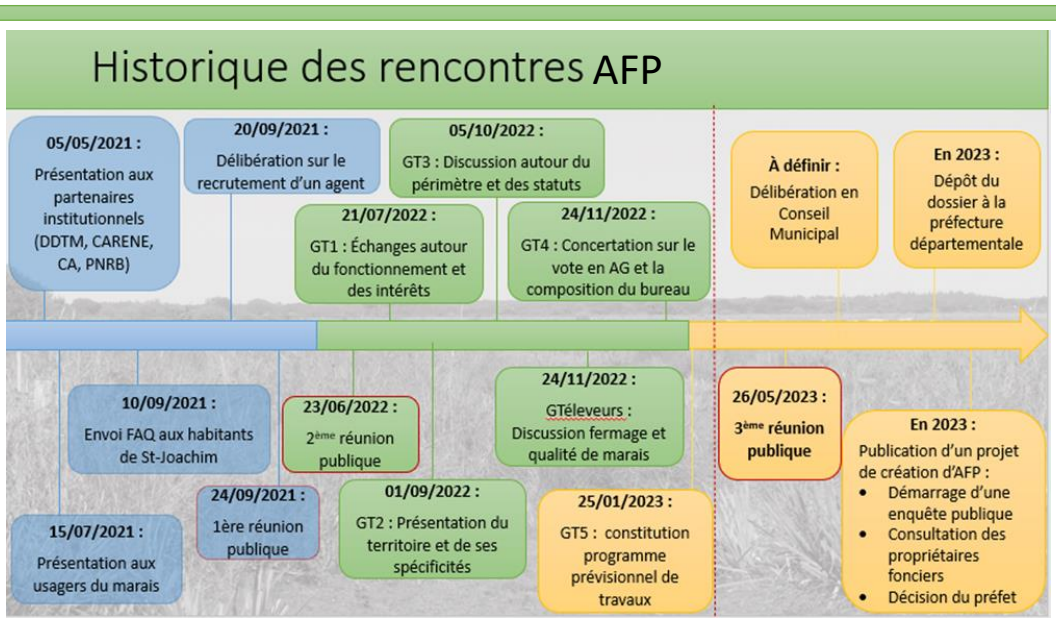

Cheminements doux :

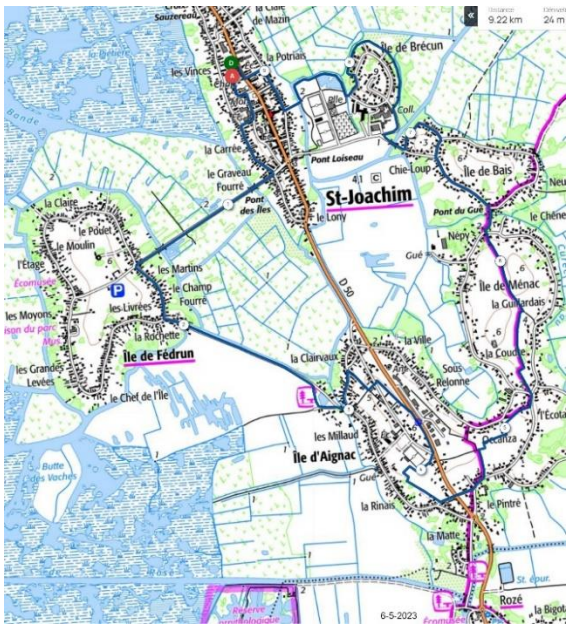

La commune poursuit les aménagements entrepris pour sécuriser les déplacements doux : après les « chaucidou » rue Sanson et rue de Pendille, une piste cyclable partiellement en site propre est en cours de réalisation entre le Pintré et le LONY et devrait être opérationnelle fin 2023 début 2024 ;

Le circuit pédestre « A la découverte des Iles », profondément remanié, sera quant à lui proposé à la labellisation du Département à l'automne par la CARENE qui en assurera le balisage et l'entretien. Le cheminement, moins routier que par le passé, se fera **exclusivement sur des emprises publiques**, **routes et chemins communaux** réhabilités ! Après quelques travaux il pourra accueillir les promeneurs à la mi-2024.

Marais :

Les curages prévus sur Brecun et Mazin dans le cadre du contrat Eau porté par le SBVB sont repoussés à 2024.

Il a été convenu avec le SBVB de donner une année supplémentaire aux habitants de Mazin et Brécun pour s'accorder sur la coupe des arbres qui gêneraient le passage des pelles car, même si plusieurs secteurs ont fait l'objet de coupes de bois, il reste beaucoup à faire l'hiver prochain.

Cet hiver, les agents de la commune ont débuté l'élagage le long des curées grâce à la barge communale arrivée l'été dernier ; ce travail se poursuivra dès l'entrée de l'hiver et en priorité sur Mazin et Brécun.

Les curages sous maitrise d'œuvre communale sont quant à eux suspendus à la mise en place du plan marais dont nous espérons qu'il sera opérationnel pour 2024.

Afin de garder un peu plus d'eau au marais en prévision d'une éventuelle sécheresse, les niveaux ont été gardés au-dessus de la cote Brière de la CSGBM jusqu'à la mi-mai. Les plantes invasives en ont profité pour proliférer sous l'eau et la baisse récente des niveaux révèle maintenant l'importance de leur développement.

La passerelle d'accès à la zone de loisirs (sportive) donnait des signes de faiblesse et a été remplacée au printemps par une passerelle métallique fabriquée par l'entreprise.

HABITATIONS LEZARDEES

Après l'épisode de sécheresse que nous avons connu et connaissons encore, certaines maisons individuelles construites sur des sols argileux rencontrent des phénomènes de « retrait gonflement » propres à ce type de sol, provoquant des dégâts matériels importants, comme des fissures et des lézardes.

A ce jour, sept personnes sont venues nous faire part qu'elles avaient constaté ce genre de phénomène. Aussi si autour de vous entendez parler de cas similaires il serait bien de partager avec ces personnes pour qu'elles passent en Mairie pour signaler ces désagréments auprès du Service Urbanisme qui notera leurs coordonnées, (si possible se munir d'une photo des dégradations).

« Si nous enregistrons un nombre significatif de sinistrés, nous adresserons une demande à la préfecture pour que soit reconnu un état de catastrophe naturelle, ce qui pourrait permettre aux sinistrés d'être indemnisés par leur assureur »

URBANISME : GROUPE DE TRAVAIL PETIT PATRIMOINE

Au sein du Comité Consultatif de l'Habitat et du Patrimoine, le groupe de travail '' Petit Patrimoine'', piloté par Marie Sabrases, subdéléguée à l'urbanisme, travaille actuellement sur la réfection des panneaux d'entrée d'île.

Nouveau contenu, nouvelle forme, ces éléments informatifs font se refaire une beauté pour permettre une meilleure lecture du patrimoine remarquable de la commune.

Depuis le 1er mars, une nouvelle gestionnaire urbanisme a pris ses fonctions au sein des services administratifs de la commune. **Adèle Prieur** remplace Aude Ferrand appelée à rejoindre le service instructeur de la CARENE.

Après ses études en géographie et urbanisme, Adèle Prieur a occupé son premier poste de gestionnaire urbanisme à Montigny-Les-Cormeilles (Val d'Oise) en 2009.

Elle rejoint la Loire-Atlantique en 2011 et la Mairie de Saint-Michel-Chef-Chef. Celle-ci apportera ses compétences pour les projets de travaux des habitants de la commune les lundis de 14 h à 16 h 30, jeudis de 10 h à 12 h et vendredis de 14 h à 16 h 30.

Point de définition : Pergola et carport

Le carport est un abri couvert, situé à côté d'une maison et généralement ouvert sur les côtés. La structure repose sur des poteaux et permet de garer une ou des voitures pour les protéger des aléas climatiques.

A la différence, d'une pergola qui est un aménagement léger, formée de poteaux ou de colonnes et de poutrelles à claire-voie servant de support à des plantes grimpantes.

Ces deux aménagement, soumis à déclaration d'urbanisme auprès de la mairie, ne sont pas traités de la même façon en termes de règles d'urbanisme.

Travaux Pont du Lony

Les travaux concernant la dépose des réseaux existants ont eu lieu d'avril à fin juin, avec le dévoiement du réseau EU et AEP mais également le déplacement du réseau gaz avec la coupure de celui-ci au niveau du Lony, ce qui a engendré l'extension du réseau gaz de la Rue Samson avec des travaux d'une durée de deux mois.

Le département nous a informé des dates de travaux concernant la reprise de la structure du pont du Lony. A partir du 10 juillet, le pont sera définitivement fermé à la circulation jusqu'au 25 août, seuls les vélos et piétons pourront traverser. Attention, les chalands ne peuvent pas emprunter le pont du Lony durant cette période de travaux, la Curée sera ouverte pendant les week-ends.

Une déviation locale (ci-contre) sera mise en place pour l'occasion. Deux mois seront nécessaires pour ce chantier mené par le service des Ouvrages d'Arts du Département de Loire-Atlantique.

Matériel

L'acquisition d'un nouvel équipement sur la Commune livré fin mars ce nouveau matériel, le modèle Metrac H70.

Cet engin permet de débroussailler et tondre plus rapidement les grandes zones de la Commune, les graveaux, les chemins et le fauchage des accotements grâce à son bras broyeur.

Aménagement du tronçon de la piste cyclable RD 50

Les travaux de la première tranche sont toujours en cours depuis la mi-mars, la CARENE est intervenue dans un premier temps pour le remplacement des regards EU et du réseau EP et depuis mai, ce sont les travaux de la piste cyclable qui ont commencé et qui doivent se terminer pour la mi-juillet.

La piste cyclable sera aménagée du rond-point du Pintré au carrefour de la Rue du Stade côté Occanza avec une traversée de la Route Départementale 50 vers la gagnerie d'Aignac pour rejoindre ensuite le pont du Lony dans les tranches 2 et 3.

Les Services Techniques de la Commune souhaitent de bonnes vacances estivales à l'ensemble des habitants.

Restaurants scolaires

A notre grande déception, le restaurant de l'école Saint-Anne n'a pas pu ouvrir ses fourneaux le 2 mai. En effet, tout était prêt mais des finitions liées à la plomberie ont stoppé net notre enthousiasme. Nous mettons tout en œuvre afin que tout soit rentré dans l'ordre pour les deux restaurants, d'Aignac et Saint-Anne à la rentrée de septembre.

L'école Pauline Kergomard

L'école s'est fait un petit lifting. Le changement des menuiseries apporte beaucoup plus de luminosité et de clarté, ainsi qu'une meilleure isolation et par conséquent un meilleur confort aux élèves et leurs professeurs.

Les enfants sont ravis d'avoir une vue sur l'extérieur, les professeurs de ne plus voir « LE BROUILLARD »

Des stores vont bientôt être posés afin d'atténuer le soleil dans les classes.

Le collège René Char

Dans le cadre du projet « Reconnexion », le collège a expérimenté deux ateliers pour chaque classe de troisième avec une compagnie de danse sur le thème la place des écrans dans notre vie.

Pour clôturer ce projet, le spectacle « Déconnexion » a été présenté le vendredi 12 mai, l'occasion de réunir les écoles de de Saint-Joachim, Saint Malo de Guersac, (du CE2 au CM2) ainsi que le collège René Char sonnant ainsi le lancement du week-end « Reconnexion ».

Un excellent retour rempli de satisfaction nous a été rapporté par le collège.

Les cours d'écoles

Simone de Beauvoir à fait l'objet d'une étude avec une architecte et une paysagiste pour un réaménagement complet de la cour.

Nous avons reçu une première proposition qui a été étudiée en collaboration avec les enseignants, le représentant DDEN (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale), des parents élus, le responsable de la maison de l'enfance et des élus à l'enseignement. Quelques suggestions d'améliorations ont été apportées et transférées à l'architecte.

Nous attendons à ce jour le nouveau plan qui nous permettra de valider ce projet et de lancer les appels d'offres.

Pour **Pauline Kergomard**, la maison de l'enfance et les enseignants se sont concertés pour l'équipement et le choix des jeux de la cour arrière. Les jeux sont arrivés et seront prochainement mis en place par les services techniques. La cour a également fait l'objet d'un engazonnement et de quelques aménagements, rendant cet espace beaucoup plus agréable et adaptés pour les enfants

Pour l'école d'**Aignac** nous allons également procéder à l'amélioration de la cour d'école. Nous allons étudier avec les services techniques ce qui est possible de réaliser en interne et ce qu'il faudra confier à une entreprise extérieure.

Forum des sciences

Le jeudi 13 avril les élèves de CM1 et CM2 de Saint-Joachim, Saint Malo de Guersac et les 6èmes ont participés au forum des sciences sur le thème de l'eau. Ce forum était parrainé par un scientifique, M. Massé et ses collègues.

Des stands sous formes d'ateliers étaient proposés avec des questions/réponses scientifiques. Au programme, montage d'un moulin, analyse de l'eau du Brivet, compréhension du système hydraulique etc…

Des problématiques ont été soumises aux élèves, qui devaient tentés de répondre en manipulant des objets comme le moulin à eau.

OASB, qu'est-ce que c'est ?

L'OASB est une association intercommunale regroupant 8 communes de La Carène hors St Nazaire et Pornichet (Montoir de Bretagne, Donges, Besné, Trignac, St Malo de Guersac, Saint-Joachim, La Chapelle Des Marais, St André des Eaux) œuvrant en faveur du sport pour tous.
Partenaire privilégié des éducateurs sportifs du département, L'OASB permet un accompagnement financier et humain lors des différents projets sportifs des éducateurs.

Ses Actions :

- Organiser des stages sportifs en partenariat avec les éducateurs sportifs du Département et de la ville de Montoir de Bretagne
- Développer la découverte des activités nautiques
- Mettre en application le dispositif Savoir Nager (stage d'aisance aquatique pour les MS et GS)
- Organisation et prise en charge des transports lors des stages sportifs
- Recrutement des accompagnateurs pour les transports lors des stages sportifs
- Recrutement des éducateurs sportifs et Maître-nageur afin d'augmenter l'offre sportive
- Achat de matériel sportif (Paddle, VTT, Pickle Ball ..)
- Organisation de sorties sportives (salle d'Escalade)
- Organisation d'évènements sportifs locaux (journée sport nature famille)
- Organisations d'évènements sportifs ponctuels lors des vacances scolaires visant la découverte de nouvelles activités pour les familles et publics adultes (sport parents-enfants, initiation fitness Pound)
- Mise en application du dispositif SRAV (Savoir Rouler en vélo) à destination des écoles primaires du territoire

Pour la saison 2024, l'OASB a pour objectif de proposer deux nouvelles d'activités sportives :

- Le Sport Sénior Actif : initiation aux multisports de pleine nature pour les séniors (tir à l'arc, VTT, Course d'Orientation …)
- Le Sport Activité Physique Adaptée à destination des personnes en parcours de reprises d'activités physiques

Pour tous renseignements :
oasb44@gmail.com

Tel : 06.13.36.65.45

Le site : https://www.oasb.org/pr%C3%A9sentation

OASB
Office d'Animation Sportive Brière

Nous leur souhaitons la bienvenue

Le La boulangerie le **Fournil du Marais** a ouvert ses portes au printemps. Jonathan et Laura vous accueillent au sein de leur nouvelle boulangerie pâtisserie, du mardi au dimanche.

Votre **Fromagerie** située 66 rue Joliot Curie a réouvert ses portes le 23 mai 2023.

Sylvin, nouveau maître des lieux vous y accueille et vous conseille.

Jean-Noël Mahé et Éric Ethuin de FEGOR Immobilier et KER IM.MO vous accompagnent dans vos ventes, acquisitions et rénovations de biens.

37 Avenue Jean Moulin.

- Le 12 mai, ROMUALD a inauguré sa brasserie LA ZED, située 6 chemin de Nepy.

- Deux esthéticiennes sont installées à Saint-Joachim : **Romane** vous reçoit au sein de son salon. **Solène** quant à elle se déplace à votre domicile.

ROMANE ESTHETIC
Esthéticienne
Prothésiste ongulaire
06.68.72.30.66

Solène Escurat
Esthéticienne
06 48 54 34 32
solene.escurat44380@gmail.com
/solene.estheticienne/
/solene_esthetique_/

Actualité :

Une nouveauté sur le marché, la crêperie ambulante « La Breizh grenouille » est présente depuis le 09 juin 2023.

L'Arbre aux soins :

Le Service Seniors est toujours actif. Cette fin d'année a été davantage tournée vers le bien-être. Les ateliers Seniors & Mouvements d'Élodie RABIN rencontrent toujours un franc succès. Deux cycles de réflexologie ont permis aux participants d'en apprendre davantage sur les massages palmaires pour une meilleure gestion du stress ou le soulagement des douleurs articulaires.
Le temps fort de ce programme a été la Route de la Sardine en Vendée.

Zoom sur le dossier SASPA :

L'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées est une prestation sociale financée par le Fond de Solidarité Vieillesse et versée aux personnes âgées (à partir de 65 ans) sous condition de ressources. C'est au bénéficiaire de faire la demande de cette prestation mensuelle accordée aux retraités en fonction de leur situation familiale. Attention cette prestation ne s'adresse qu'aux personnes ne relevant pas du système d'assurance vieillesse français (par exemple les femmes et hommes au foyer peuvent y prétendre).
Le dossier est à compléter puis à déposer au CCAS de votre commune.
Pour plus d'information et savoir si vous êtes éligible à cette aide : service-public.fr/SASPA

Service Seniors :

Les ateliers du mardi ont permis de s'initier au cuir, à la composition florale ainsi qu'au numérique. Les ateliers d'écriture et de Seniors et Mouvements rencontrent toujours leur public. Un pause bien-être le 14 mars a permis à 8 chanceuses de découvrir le massage Amma assis. Le 16 mai, la programmation Chauffe-citron a remué les méninges ! Le Service Seniors a découvert le lac de Guerlédan et la Vallée des Saints le 27 juin.

DIVERS :

Cimetière :

Depuis le début d'année, le nouveau logiciel du cimetière de la commune est opérationnel. En plus d'être un outil performant pour nos services, il permet la mise en place d'un site internet dédié accessible à tous. Ainsi vous pouvez connaître les emplacements, les concessions échues, le règlement du cimetière… Cet espace permet aussi aux héritiers de faire connaître leur intention (renouvellement, renonciation) mais aussi de mettre à jour leurs coordonnées pour être contacter.

Site dédié au cimetière : https://cimetiere.gescime.com/saint-joachim-cimetiere-44720

Mon agglo facile :

L'intercommunalité de la CARENE a lancé une application mobile, « Mon agglo facile ». Gratuite, elle propose une pluralité de services et d'informations utiles sur les 10 communes de la CARENE.
Disponible sur Google Play et Apple Store.

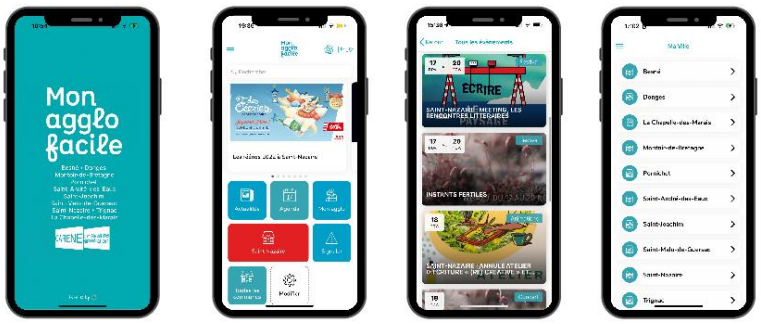

Tranport solidaire

Plusieurs modes de locomotion existent pour permettre aux personnes non mobiles ou souffrant de certains handicaps de se rendre à des rendez-vous médicaux, visiter un membre de la famille en EHPAD ou à l'hôpital, ou encore de faire des courses, … : STRAN à la demande, trajet avenir, Age d'Or, sortir + avec la CARSAT. Pour autant, les horaires ne sont pas toujours adaptés et cette offre peut ne pas correspondre à certaines personnes qui se déplacent avec difficulté. La famille ou les amis ne sont pas toujours disponibles pour faire cet accompagnement.

…/ …

Afin de rompre l'isolement de ces personnes, plusieurs communes se lancent dans le transport solidaire : Pont-Château, Crossac, Le Croisic, Pornichet, Avessac, Saint-Nazaire. L'objectif n'est pas de se substituer aux services existants mais d'être complémentaire pour les services non rendus. Les transports sont effectués par des chauffeurs bénévoles qui endossent le rôle d'accompagnateurs en créant du lien social au travers des échanges pendant le transport.

Une réflexion est menée sur la commune concernant la mise en place d'un service de transport entre particuliers. Cela nécessite de recruter des personnes intéressées par cette initiative et pouvant donner un peu de leur temps libre au bénéfice des autres.

Si cette aventure vous tente, vous pouvez prendre contact avec la mairie. En fonction du nombre de personnes inscrites, une réunion sera organisée pour expliquer les modalités de mise en œuvre.

EPHAD un nouveau directeur

Le 17 avril 2023, un nouveau Directeur a pris le relais de Madame BERNICHON Amélie dans la gestion de l'EHPAD. Mickaël TRILLARD n'est pas un inconnu pour le personnel et les résidents. Après une formation d'infirmier à Paris, il a travaillé au service des armées à Laveran près de Marseille, l'amenant à intervenir en Opérations Extérieures. Revenu à la vie civile à Châteaubriant dans un centre de soins, Mickaël y exercera comme infirmier à domicile durant huit ans. C'est en 2008 qu'il intègre l'EHPAD Elsa Triolet. En 2012, il devient cadre infirmier. Il poursuivra sur sa lancée avec une formation de cadre en 2014 puis de Directeur d'Etablissement médico-social en 2019, obtenant son diplôme en 2020.
Nous lui souhaitons la bienvenue dans ce nouveau poste et nous souhaitons bonne continuation à Madame BERNICHON.

Les résidants

En ce début d'année nous sommes allés au restaurant à La Chapelle des Marais, avec onze résidents.

L'Ehpad a fait l'acquisition d'une borne d'accueil, ainsi qu'une borne musicale Mélo, pour le plus grand plaisir des résidents.

Les activités intergénérationnelles ont bien repris, avec plusieurs rencontres programmées, des plus petits au plus grands.

Six élèves de l'école Ste-Thérèse Segpa, dont certains sont intéressés par les métiers du service à la personne, viennent un après-midi pour découvrir l'établissement et jouer à des jeux de société avec les résidents.

Prochainement nous ferons une rando-poussette avec les enfants et les nounous de la commune.

Un étudiant en étude de Design graphique, est intervenu dans un atelier manuel auprès des résidents dans le cadre de son projet de fin d'étude. Un après-midi de découverte et de valorisation pour les résidents qui aura permis de contribuer à la réalisation de son projet.

Dernièrement une ferme pédagogique est venue dans la cour de l'Ehpad, suite à un projet réalisé par des soignantes de l'établissement. Un après-midi qui a suscité beaucoup de sourires sur les visages, les résidents ont pour la plupart tous participés.

Pour le dimanche 11 juin, les résidents et l'association les Couleurs d'Elsa, se sont activés pour le vide Greniers qui a eu lieu à la résidence Elsa Triolet de 9h à 18h.

Le boulodrome

Le chantier du boulodrome suit son cours malgré quelques retards dans certains lots.
Le bâtiment est couvert, le bardage et les portails sont installés
En attente de planning d'intervention sur le lot VRD. L'électricité prévue à partir de mi-juin et l'aménagement intérieur sonnera la fin des travaux.

L'espace jeunes

Au cours des Vacances de Pâques, les jeunes ont pu profiter du beau temps compte-tenu du grand nombre de sorties ! Ils ont eu l'occasion de pratiquer du sport avec le RAID nature départemental et ses 200 participants réunissant les communes avoisinantes, se divertir au parc des Naudières, découvrir le zoo de Planète sauvage, bricoler avec Anaïs à la bibliothèque, visiter la caserne des Pompiers de Pontchâteau, rigoler à la soirée LOL…

Des vacances printanières riches en activités pour satisfaire le plus grand nombre d'ados et leurs donner du choix afin qu'ils puissent s'épanouir au sein de l'Espace-jeunes.

Les vacances d'été arrivent à grands pas ! De nombreuses sorties et activités sont prévues dans le parc de Brière et en dehors pour découvrir le territoire mais également s'ouvrir à de nouvelles expériences. Le lien avec les autres structures jeunesse avoisinantes est toujours étroit : cela se fait par le biais de grands jeux collectifs, permettant ainsi aux jeunes de faire d'autres connaissances et de partager des moments conviviaux. Du sport, de la pâtisserie, des activités aquatiques, des visites culturelles, des jeux collectifs … sont au programme !
En résumé, une grande diversité d'offres de loisirs est proposée pour permettre à chacun de passer de bonnes vacances !

La préparation du séjour d'été avec les ados est terminée ! Ils ont choisi la destination et les activités associées en restant cohérent par rapport au budget initial. Des actions d'autofinancement vont être mises en place lors de la fête de la musique et également lors du bal de fin d'année des 3èmes du collège René Char.

Cette phase de préparation est essentielle puisqu'elle permet aux jeunes de se responsabiliser et de gagner en autonomie. Cela créé également une dynamique et une cohésion du groupe avant le départ.

Il y a actuellement 16 jeunes préinscrits pour 12 places. Seront privilégiés les jeunes qui fréquentent le plus souvent la structure et ayant participé aux réunions de préparation et / ou aux actions d'autofinancement.
Ce séjour se déroulera du 19 au 26 août pour les 11 / 17 ans dans les Alpes Mancelles !
Au programme, paintball, accrobranche, activités circassiennes, VTT et trottinette tout terrain électrique, canoé, escalade… Le tout dans un gîte confortable entièrement géré par les jeunes et encadré par les animateurs !

NOUVEAUTÉ !

Nouveauté chez les associations sportives
Une association de gymnastique rythmique est créée et attends de futurs adhérents pour prendre vie.
N'hésitez pas à prendre des renseignements et vous s'inscrire au stage de découverte le mercredi 23 Août 2023 de 9h30 à 20h. Les cours seront dispensés par Mme Nina Wahena, (ex championne du monde avec l'équipe de Bulgarie) titulaire d'un diplôme de moniteur de la fédération française de gym et Mme Petra Wahena, titulaire d'un diplôme activités gymniques petite enfance.

La page Facebook : https://www.facebook.com/profile.php?id=100092012685682

Saint-Joachim en quelques photos (cérémonies, chorale école, troc plante, réunion…)

Rétrospective spectacles 2023 en photos à la Scène du Marais

21 Janvier - Nos folles années folles

18 Février Orchestre Symphonique de Saint-Nazaire

18 Mars - Théâtre « le Prénom »

13 Mai - Concert avec Layla Duo Blues

Vendredi 16 juin : Fête de la musique organisée en partenariat avec la commune de Saint-Malo de Guersac sur le site de Rozé.

Vendredi 30 juin : Concert organisé en partenariat avec le VIP Scènes musicales de Saint-Nazaire a été proposé sur la zone festive.

L'agenda des festivités à venir

- Samedi 2 septembre : Forum des associations
- Samedi 30 septembre : Ouverture de saison culturelle ; à la Scène du Marais à 20h30, Anthony Fraysse et ses musiciens.
- Samedi 14 et dimanche 15 octobre : Expo photo en partenariat avec l'atelier photo de l'Université Inter-âges de Saint-Nazaire à la Salle des Fêtes
- Mercredi 25 octobre : Spectacle musical jeune public à 15h à la Scène du Marais
- Samedi 4 novembre : Concert Les Fils Canouche à la Scène du Marais à 20h30
- Samedi 25 novembre ; Festival LES MUSICA'les organisé en partenariat avec l'association nazairienne Musica
- Samedi 2 décembre : Soirée musicale ; à la Scène du Marais à 20h30 Lilou's Cabaret

Projet Culturel de Territoire

Ce dispositif partenarial Carène – Département de Loire Atlantique - DRAC des Pays de la Loire a pour objectif une coopération technique et politique qui vise à développer des services publics de la Culture via un programme d'actions sur le bassin de l'agglomération.

L'un des axes prioritaires « Education artistique et culturelle » accentue l'ouverture des projets aux établissements scolaires. A ce titre, des actions ont été proposées aux écoles publiques et privées des communes de l'agglomération nazairienne en 2022 et ont été reconduites en 2023.

Deux classes des écoles maternelles d'Aignac et Kergomard ont adhéré au projet à discipline photographique « carnet de voyage » accompagné par l'artiste Thierry Merré. Un programme complet a été proposé : une sortie au grand air qui a permis la collecte d'éléments naturels, ateliers d'initiation au procédé cyanotype en classe ; parcours complété par la visite d'une exposition à la galerie Hasy au Pouliguen…/…

Ce projet a été édité dans un carnet de voyage commun à 5 autres classes du Territoire de la Carène et sera exposé lors du Festival Cargo 2023 qui se déroulera à Saint-Nazaire le 1er juillet. Une exposition des productions des élèves de la commune s'est tenue dans notre médiathèque tout au long du mois de mai.

Autre projet : à discipline littéraire, il a été proposé par l'auteur Nicolas Turon et a mobilisé les élèves de CM1/CM2 de l'école Sainte-Anne. Ceux-ci ont rédigé un chapitre d'une nouvelle policière. Ce projet qui a été partagé par dix écoles réparties sur le Territoire de la Carène a fait l'objet d'une restitution qui a rassemblé les 10 classes concernées mardi 20 juin à la Scène du Marais.

Bibliothèque Louise Michel

La bibliothèque termine son épopée océane et invite les lecteurs à un nouveau voyage au cœur de la nature et de ses mystères…De la sagesse ancestrale des peuples premiers à notre rapport actuel à l'environnement, nous vous invitons pour quelques mois à prendre le temps de (re)découvrir la beauté du monde qui nous entoure.

Cet été la bibliothèque invite de nouveau l'art dans ses murs et accueille à cette occasion André Bléas, un artiste local, pour une exposition tout en poésie intitulée « Après la pluie… ». Deux temps de rencontre seront proposés au public les samedis 22 juillet et 12 août à 14h30 en présence de l'artiste afin d'échanger sur la pratique de la photo : conseils avisés et échanges de bons procédés, à destination des novices curieux autant qu'aux amateurs aguerris.

Le vendredi 15 septembre, à l'occasion des journées du patrimoine, les ports de Brière et les activités humaines qui y sont liées seront à l'honneur. Lors des vacances de la Toussaint, les plus courageux pourront se mesurer à un terrible virus et tenteront de sauver l'humanité lors d'une escape game nocturne à la bibliothèque, tandis que les petites et grandes oreilles pourront se régaler comme à l'accoutumée lors de notre journée conte le jeudi 2 novembre.

En novembre, place au bien-être et à la détente, nous vous proposerons un programme tout en douceur pour prendre le temps de souffler et de se ressourcer. Musique, rencontres, ateliers…il y en aura pour tous les goûts et tous les âges !

En fin d'année, l'équipe vous emmènera en expédition en Amazonie, première étape de notre carnet de voyage au cœur de la nature. L'immersion continuera avec d'autres destinations jusqu'en avril 2024 avec des ateliers créatifs, des projections de films, des rencontres et bien d'autres surprises…

Nous rappelons que toutes nos animations sont gratuites sur inscription.

Maison de l'enfance

La communauté éducative :

La collectivité renouvelle cette année le Projet Educatif de Territoire. Ce projet, porté par les élus à l'enseignement et la petite enfance, a pour objectif d'assurer une continuité et une cohérence sur les différents temps éducatifs de l'enfant (périscolaire, scolaire, pause méridienne, extrascolaire).

L'ensemble de la communauté éducative s'est donc réunie en mars dernier pour façonner le nouveau PEDT 2023-2026. Les membres la composant sont tous impliqués dans l'éducation des enfants de la commune : directeurs / directrices d'écoles (publiques / privées), élus et commission associées (enseignement, petite enfance, enfance, jeunesse, culture), Relais petite enfance, Bibliothèque municipale, Restauration scolaire, Maison de l'enfance, Espace Jeune, Délégué Départementaux de l'Education Nationale…

Une ambition partagée s'est développée autour de trois axes :

- Permettre à l'enfant de prendre sa place dans la société en tant qu'acteur.
- Participer au développement du vivre ensemble.
- Contribuer au bien-être et à l'épanouissement de l'enfant.

Les acteurs travaillent de concert pour assurer un épanouissement de l'enfant tout au long de son parcours et de son évolution.

Au cours des différentes rencontres, les acteurs ont pu échanger sur les projets en cours dans chacune des structures, identifier les axes d'amélioration et enfin se projeter sur des actions transverses futures.

Ces éléments sont formalisés à travers un document écrit transmis aux partenaires institutionnels : La direction des Service Départementaux de l'Education Nationale et la CAF. Le PEDT sera renouvelé au 31 août 2023.

La Maison de l'enfance :

La saison estivale s'annonce également riche et dynamique pour la Maison de l'enfance avec deux nouveaux départs en mini-camps en juillet 2023 : « La magie de Brocéliande » (GS à CE1) et « Autour du Lac » (CE2 à CM2). D'autres projets et temps forts rythmeront cet été 2023 : sortie au « parc à cabanes », retouche photo et numérique avec la Bibliothèque Municipale, projet cuir avec l'atelier « La Ragondine », bricolage en partenariat avec le partage vert !

Les différents projets et actions mis en œuvre répondent aux besoins des enfants mais aussi à une volonté d'ouverture vers l'extérieur avec un appui essentiel des partenaires locaux (commerces, associations…).

L'école Pauline Kergomard et la Maison de l'enfance, avec l'appui des parents élus de l'école et des élus de la collectivité, se sont associés pour l'aménagement de la cour de l'école ; un espace partagé entre les deux structures. Elusha, artiste ukrainienne résidant sur la commune, a également intégré le projet : plusieurs fresques seront, en effet, réalisées par les enfants sur le temps scolaire et extrascolaire au cours de l'année 2023-2024.

Pour rappel, les familles souhaitant accéder aux services de restauration, d'Accueil de loisirs mercredis et vacances scolaires et d'accueil périscolaire (écoles publiques) doivent prendre contact avec la Maison de l'enfance (02-40-91-66-27 / maison de l'enfance@saint-joachim.fr) pour constituer un dossier.

Les familles fréquentant déjà ces services devront mettre à jour les informations concernant leur enfant directement sur le portail famille pour la rentrée scolaire de septembre (attestation d'assurance scolaire et extrascolaire, numéros d'urgence, personnes autorisées à récupérer l'enfant…).

ETAT CIVIL

Ils se sont unis : Tous nos vœux de bonheur

MOYON	Dominique, Louis	**THOMAS**	Nelly, Marie-Paule	10/02/2023
LE GLOANNEC	Franck, Eric, Philippe	**LEBRETON**	Carole, Anne, Karine, Chantal	25/05/2023
BERTRAND	Marc, Jean, Yves	**YVET**	Lorène, Herveline, Anne	03/06/2023
NÉAU	Philippe, Patrick, Maurice	**LE GAL**	Valérie, Muriel, Micheline	10/06/2023

Naissances : Bienvenue à eux

GUERIN SIMON	Paola	08/06/2022	**DIOP**	Côme, Pape	02/03/2023
PRIOUX	Lindsey, Charline, Marie	24/07/2022	**ALLAIN**	Maël, James	02/03/2023
CAZÈRES	Noé, Philippe, Marc	23/11/2022	**YVIQUEL**	Aaron, Stéphane, Patrice, Laurent	02/03/2023
HALGAND	Aden, Etienne	10/12/2022	**MERLET**	Blue, Calysta	15/03/2023
DAVID	Maéwenn, Anne, Clémentine	18/12/2022	**TOBÈS**	Enzo	29/03/203
LANGEL	Ally, Jeanne	06/01/2023	**SIRET SIBADO**	Andrea, Carl	18/04/2023
LONGA	Anaïs, Marie-Pierre, Nadia	17/01/2023	**BÉZIAS**	Deynna	23/05/2023
EYMANN	Owen, Jean, Thierry, Alexandre, Eric	31/01/2023	**OLMOS**	Rose, Josette, Odette	24/05/2023
AOUSTIN	Ilyann, Patrice, Raphaël	04/02/2023			

Décès : Une pensée aux familles et à leurs proches

GONATO épouse FOURÉ	Félicitas	12/12/2022	**DRÉAN veuve ALLIAU**	Joseline, Suzanne, Etiennette	09/02/2023
BERCEGER veuve LEBLOND	Madeleine, Marguerite, Aurélie	19/12/2022	**AOUSTIN**	Joël	25/02/2023
NOGUES	Philippe, Jean	19/12/2022	**MAHÉ veuve MOYON**	Andrée, Marie, Jeanne	16/02/2023
DEBE veuve AVENARD	Jocelyne, Thérèse, Augustine	20/12/2022	**JOSSET veuve BOYARD**	Denise, Marcelle, Marie	08/03/2023
DROGUEUX veuve DAVID	Claudine, Jeanne, Valentine, Marie	20/12/2022	**DANET veuve MAHÉ**	Jacqueline, Gabrielle, Jeanne	19/03/2023
MAHÉ veuve FOURÉ	Bertha, Augustine	20/12/2022	**MAHÉ**	René	21/03/2023
CHARBONNIER	André	21/12/2022	**HALGAND épouse GALLEN**	Suzanne, Fernande, Henriette	27/03/2023
VAILLANT	Yannick, Lucien, Albert, François, Louis	22/12/2022	**MOYON veuve VINCE**	Anne, Marie	29/03/2023
LE PENDU	Pascal, Georges, Victor	23/12/2022	**BURGEOT**	Jean, Germain, Maurice	05/04/2023
MOYON	Eric, Jean	26/12/2022	**GUIET**	JeanClaude, Alain, Auguste	10/04/2023
HURET épouse MOUILLOIR	Monique, Sophie, Angèle	26/12/2022	**GAGNEUX**	Jean-Claude, Patrick, Alix	11/04/2023
VAILLANT	Michel, Auguste	15/01/2023	**LIHME**	Michael, William	21/04/2023
MORAND veuve MERCIER	Marie, Thérèse, Rosa, Augusta	17/01/2023	**MAHÉ**	Bertrand	03/05/2023
HALGAND veuve LE GLÉDIC	Christianne, Mélanie, Marie, Louise	25/01/2023	**TROUVÉ veuve DESLIERS**	Simone, Ginette	24/05/2023
DESBOIS veuve PHILIPPE	Monique, Marie	27/01/2023	**MOYON épouse MERCIER**	Danielle, Marie, Mélina	25/05/2023
MAHÉ	Francis, Eugène, Gustave	01/02/2023	**LE BOURHIS veuve VINCE**	Jeannine	23/05/2023
LE GAC	Christophe, André	06/02/2023			

Le Chaume en question

En 2014, le Parc Naturel Régional de Brière a été alerté sur les dégradations accélérées des toits en chaume.

Depuis, des études ont été menées pour construire un projet contre ces dégradations causées par des champignons et cyanobactéries. Le territoire communal recense un peu moins de 400 unités patrimoniales : maisons d'habitation et annexes. Le chaume revêt un intérêt particulier pour le territoire briéron.

Les différents échanges entre tous les partenaires ont permis de mieux comprendre les dégradations prématurées du chaume.

Ainsi, il en ressort que la qualité du chaume en termes de durabilité doit être inférieure à 0,1mg/100 g en salinité, le chaume doit être coupé bas pour que la partie résistante fasse partie de la couverture, le chaume doit également avoir une certaine épaisseur.

Le SCOT de la Métropole NANTES/SAINT-NAZAIRE a acté l'objectif de préservation et de valorisation des secteurs de chaumières.

La charte du parc précise dans son plan que les communes sont tenues de préserver leur patrimoine (chaume).

Ensuite, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)I CARENE a été voté en février 2020 en faisant apparaître sur son plan de zonage des chaumières patrimoniales et identitaires qui doivent obligatoirement conserver leur toit en chaume en cas de réfection.

Il convient de rappeler que le PLUI peut contenir exclusivement des règles d'urbanisme et non des politiques d'aides publiques ou des recommandations et prescriptions techniques qui relèvent du code de la construction.

Une fois ces constats et obligations posés, la collectivité a soutenu l'idée que la mise en œuvre du PLUI soit assortie d'un dispositif d'aide cumulable avec d'autres aides liées à la rénovation des logements anciens.

Le dispositif s'appuiera sur la réalisation d'un diagnostic préalable permettant de déterminer le caractère et le niveau de dégradation du chaume.

En tout état de cause, un cahier des charges devra être établi et un référentiel de préconisations clairement défini.

Quant aux aides, doivent être pris en considération. :

- le surcoût induit par la réfection d'une toiture en chaume en comparaison d'une toiture en ardoises et le volet social lié à la situation des habitants impactés.

Il a été décidé également qu'en cas de situation d'urgence, le service amélioration de l'habitat de la CARENE serait en mesure de s'impliquer.
Également, il est important de rappeler que les propriétaires ne peuvent bénéficier de l'aide chaume qu'une seule fois.

L'objectif provisionné pour la CARENE est à hauteur de 1750000 euros pour 5 ans.

A ce jour, nous constatons une lourdeur administrative pour que ce dispositif soit mis en œuvre, ce qui décourage certains demandeurs qui font le choix d'y renoncer.

De plus l'identité patrimoniale d'une chaumière ne doit pas être exclusivement pastillée à certains secteurs.

<u>Il serait souhaitable de faire un point d'étape</u> :

Sur les diagnostics effectués, et leurs causes.
Sur le nombre de toitures dégradées et le montant total d'aides allouées au titre du volet patrimonial réfection et construction neuve et du volet aide à la dégradation prématurée.

Un point également sur le nombre de dossiers aidés au titre du chaume et d'une rénovation énergétique.

C'est un sujet brûlant qui anime et fait parler dans les chaumières briéronnes.

EXPRESSION GROUPE ALLIANCE DEMOCRATIQUE 2020

Plan Marais et noir de Brière

Saint-Joachim plus que toute autre commune est concernée par l'entretien de la zone humide et c'est pourquoi une démarche a été faite auprès de la CARENE dès 2021 pour sensibiliser l'ensemble des maires de l'agglo sur ce sujet. S'en est suivi l'envoi d'un courrier au premier ministre le 8/03/2022, co-signé des présidents de la CARENE, de CAP Atlantique et de la communauté de communes CCPG (Pontchâteau-Saint Gildas) et réclamant d'urgence une table ronde sur le défaut d'entretien de la Brière. Consciente de ses responsabilités dans la gestion des milieux aquatiques et la protection contre les inondations (GEMAPI), la CARENE a lancé une réflexion partagée avec le SBVB (Syndicat de gestion du bassin versant du Brivet) auquel elle a délégué cette compétence GEMAPI afin d'élaborer un Plan Marais.

Extrait du rapport Développement durable de la CARENE 2022 : « Au regard de l'état de dégradation du site, il est identifié à court terme de définir un programme d'objectifs opérationnels de curages de canaux, afin de préserver les usages ».

Pour ce faire , tous les acteurs concernés doivent être associés , la CARENE bien sûr , le SBVB porteur du contrat Eau avec son volet curages et dragage, la Commission syndicale gestionnaire de la Grande Brière en lien avec le Parc et les usagers , les communes qui réalisent déjà des travaux de curage comme Saint-Joachim, sans oublier la Florentaise, acteur privé mais détenteur d'une autorisation d'export du noir de Brière, laquelle a expiré en 2019 et n'a pas encore été renouvelée alors que les lagunes de décantation du noir extrait par la drague sont quasi pleines !

Pour se mettre en place, ce plan urgent pour le marais nécessite l'accompagnement de l'Etat « facilitateur » et co-financeur, c'est le sens des interpellations évoquées plus haut mais restées jusqu'ici sans réponse … Plusieurs parlementaires ont été sollicités et ont relayé cette interpellation à laquelle le gouvernement ne peut plus faire la sourde oreille. Les élus de Saint-Joachim sont pleinement mobilisés pour faire aboutir ce Plan Marais extrêmement important à leurs yeux.

EXPRESSION GROUPE UNIS ET SOLIDAIRES A GAUCHE

ENSEMBLE POUR SAINT-JOACHIM ?

Nous sommes nombreux, depuis des mois, à dire au Président de la République que le fait d'avoir été élu ne lui donnait pas tous les droits. Nous sommes nombreux dans la rue à contester les décisions prises par des politiques et des technocrates déconnectés de la réalité de nos vies quotidiennes.

Nous voulons une véritable démocratie où le peuple et la foule sont respectés. Nous voulons être acteurs des décisions impactant nos vies et nous dénonçons les pseudos concertations qui ne sont que de l'« enfumage ».

Ce qui est vrai au niveau national est aussi vrai au niveau local.

Dans notre commune nous constatons la mise en œuvre de projets qui ne font pas l'unanimité loin s'en faut :

-Le projet d'association foncière pastoral qui permettrait à la commune de gérer des biens privés, et donc d'en décider l'utilisation et l'aménagement.

-Le projet de mise en tourisme de Fédrun qui risque transformer une île d'habitation en lieu de tourisme de masse. (Rappel : 50 000 visiteurs par an à Rozé)

-Le projet de centrale électrique du cimetière qui veut transformer un lieu de recueillement en lieu de production économique.

Pour nous, ces projets nécessitent l'aval des habitants par une véritable consultation : le vote.

A mi-mandat nous dressons le constat amer que la majorité ne veut pas tirer profit de notre regard extérieur et préfère se contenter de son entre-soi tellement plus facile mais tellement plus dangereux.

La nouvelle démission des deux élus (1 adjoint et un conseiller subdélégué) du groupe majoritaire pour « raisons personnelles » nous interroge sur la cohésion de la majorité municipale.

Un constat : Ils appartenaient tous à l'ancienne majorité …

Nous continuerons à jouer notre rôle d'« empêcheur de tourner en rond », en dépit des insultes, des dénigrements et des invectives. Nous continuerons aussi à être vigilants quant au respect de la légalité du fonctionnement du conseil municipal.

Vous êtes nombreux à déplorer que les décisions soient prises sans vous.

Les prochaines élections municipales auront lieu dans moins de trois ans.

Nous vous invitons à rejoindre l'association « ensemble Saint Joachim » pour préparer l'alternance à cette politique désastreuse pour notre commune et l'avenir de nos enfants.

En effet les habitants de Saint Joachim méritent mieux. - ensemblesaintjoachim@gmail.com

Renseignements utiles

PHARMACIE BESNARD
22 rue Pauline Kergomard
02 40 88 53 11
Du lundi au vendredi
9h00 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
Samedi 9h00 à 12h30 et de 14h30 à 18h00

Naturopathe
Quentin Rattez
Virginie Martin
Tel : 06.62.16.67.60 - 06.79.15.59.42

KINÉSITHÉRAPEUTE
Mme FELICE - Mme BEAUVAIS
34 rue Joliot Curie : **02 40 00 92 73**

ORTHOPHONISTE Mme LEBAIL
Tel : **06 32 60 71 72**

OSTÉOPATHE
Mme FOUERE Mathilde
Tel : **06 75 36 91 31**

Diététicienne
Mme Meignen Clarisse
Tel : **06.68.26.10.84**

Pédicure Podologue
Mme MACE Anne-Louise
Tel : **06 80 74 12 22**

Ergothérapeute
Mr Chotard Johnny
Tel : **07.62.60.45.06**

Psychologue
Mme Lesassier Charline
Tel : **06 33 96 92 12**

KINÉSITHÉRAPEUTE
Mme Le Goff Amélie
116 rue Joliot Curie - Tel : **07 88 81 10 29**

Services communaux

Mairie : 64 rue Joliot Curie
Tél : 02 40 88 42 31
Fax : 02 40 88 40 33
E-mail :
commune@saint-joachim.fr
Site officiel :
www.saint-joachim.fr

Mairie Heures d'ouverture :
Lundi de 13h15 à 17h00
Mercredi et Vendredi de 09h00 à 12h15 et de 13h15 à 17h00
Mardi et Jeudi de 09h00 à 12h15
Samedi de 09h00 à 11h45

Services Techniques :
53, rue du Stade
Tél : 02 40 91 65 38
Mail : ctm@saint-joachim.fr

Association Centre de Santé Infirmiers Secteur Brière
24c Rue Pauline Kergomard et
114 rue Joliot Curie
44720 Saint-Joachim
Tél : 02 40 88 43 02
FAX : 02 40 88 01 89

Permanence sur RDV de 7h à 10h puis de 10h15 à 12h30

Les soins à domicile sont assurés du lundi au dimanche jour fériés inclus.

LUNDI.....8h30 – 12h30 / 14h30 – 17h00
MARDI.....8h30 – 12h30 / 14h30 – 17h00
MERCREDI.....8h30– 12h30
JEUDI.....8h30 – 12h30 / 14h30 – 17h00
VENDREDI.....8h30 – 12h30 / 14h30 – 17h00

Association Infirmière et Santé
10 Rue Laennec
44720 Saint-Joachim
Tél : 02 51 16 25 08
asso.infirmiere.sante@gmail.com

Permanence 7h à 12h du lundi au vendredi

Les soins à domicile sont assurés du lundi au dimanche.

17 POLICE	15 SAMU	18 POMPIERS
114 SOURDS ET MALENTENDANTS	URGENCE 5 NUMEROS 24H/24H	112 PARTOUT EN EUROPE

SOS Médecins : 08 26 46 44 44 ou 36 24

Pharmacies de garde : 3237

Centre Hospitalier Saint-Nazaire : 02.72.27.80.00

Le cabinet médical

24 rue Pauline Kergomard - 44720 Saint-Joachim
Tél : 02.40.88.53.14 ou plateforme Doctolib

Le secrétariat médical est fermé tous les jours de : 12 H 00 à 14 H 00.

En dehors des heures d'ouverture du cabinet médical appelez le **15**.

Si vous ne pouvez pas obtenir le 15, appelez SOS Médecins au **08 26 46 44 44 ou 36 24**.

	Docteur Evanno	Docteur Moyon
Lundi	8h30 - 12h45 16h00 - 18h45	8h00 - 12h15 16h30 - 18h45
Mardi	9h45 – 12h45 15h00 - 18h45	8h00 - 12h15
Mercredi	8h00 - 10h45	8h00 - 12h15 16h00 - 18h45
Jeudi	8h30 - 12h45 16h00 - 18h45	8h00 - 9h30 13h30 - 18h45
Vendredi	9h45 - 12h45 15h00 - 18h45	8h00 - 12h45 17h00 - 17h30
Samedi	Cabinet médical fermé	

Les articles sont rédigés sous le contrôle de chaque commission